



TRANSPORTS SCOLAIRES 2023-2024

INSCRIPTIONS
TOP DÉPART
1^{er} JUIN

À RETOURNER AVANT LE 20 JUILLET 2023

1^{re} inscription ou renouvellement

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Un service proche de vous avec

GRAND  **COGNAC**

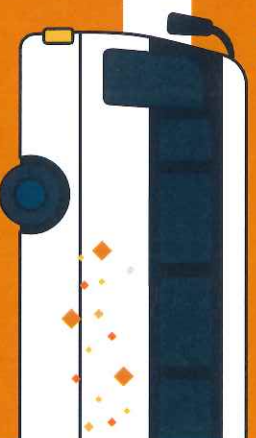
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

grand-cognac.fr

> Rubrique transports scolaires



GRAND:COGNAC



LES POINTS CLÉS DE LA RENTRÉE 2023

Les élèves domiciliés et scolarisés dans le territoire de Grand Cognac sont invités à s'inscrire auprès de Grand Cognac. Pour tous les autres cas, l'inscription se fait auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine : www.transports.nouvelle-aquitaine.fr.

VOUS AVEZ DÉJÀ UNE CARTE DE TRANSPORT ?

Si vous avez déjà une carte de transport Grand Cognac, surtout gardez-la précieusement pour la rentrée prochaine ! La carte est automatiquement rechargée et mise à jour à chaque rentrée lorsque l'abonnement est renouvelé : il faut la conserver d'une année sur l'autre. Un duplicata (10€) et un étui de rechange (1€) seront disponibles en cas de perte, de détérioration ou de vol.

TARIFS

Les tarifs restent inchangés en 2023. La tarification prend en compte la situation de chaque famille, et est modulée selon le quotient familial pour les élèves ayants-droit.

TRANCHE	QUOTIENT FAMILIAL* ESTIMÉ	TARIF ANNUEL
TRANCHE 1	Jusqu'à 450 €	30 €
TRANCHE 2	Entre 451 et 650 €	51 €
TRANCHE 3	Entre 651 et 870 € ou famille d'accueil	81 €
TRANCHE 4	Entre 871 et 1 250 €	114 €
TRANCHE 5	À partir de 1 251 €	150 €
NON AVANT-DROIT	Pour tous	195 € (ou voyages à l'unité à 1 €)
FRAIS D'INSCRIPTION	Pour tous	Offerts jusqu'au 20 juillet 15 € à partir du 21 juillet

* (QF : calculé à partir de l'avis fiscal 2022 sur revenus 2021 : revenu fiscal + 12 + Nbre parts fiscales)

LES CIRCUITS

Les circuits peuvent subir des modifications : quelques jours avant la rentrée, pensez à vérifier les numéros de lignes sur lesquels les enfants ont été inscrits, ainsi que les arrêts et horaires de départ renseignés.

LES INTERNES AYANTS DROITS

Peuvent accéder au service avec un abonnement annuel ou par l'achat de tickets unitaires auprès de Grand Cognac (uniquement disponibles sur les lignes directement gérées par Grand Cognac).

LES USAGERS NON-SCOLAIRES

L'accès aux services de transport scolaire de Grand Cognac est ouvert aux usagers non-scolaires, dans la limite des places disponibles. L'inscription auprès de Grand Cognac demeure obligatoire. Après inscription, l'achat de tickets se fait soit à partir de l'application Modalis (disponible sur Google Play ou Apple Store), soit auprès du service Transport de Grand Cognac, avant l'accès à bord.

LE RÉGLEMENT

Le règlement des services de transport scolaire de Grand Cognac s'applique. Il est à consulter en intégralité sur grand-cognac.fr > rubrique Transports scolaires

TRANSCOM
BOUJOUR
EN TOUTE
LIBERTÉ

Se déplacer
à Cognac, Châteaubernard et Merpins :
le réseau TRANSCOM

Les élèves domiciliés à Cognac, Châteaubernard et dans le centre de Merpins sont invités à utiliser le réseau urbain Transcom. L'inscription se fait directement auprès de Transcom. Toutes les informations (itinéraires, horaires, tarifs,...) sont disponibles sur www.transcom.fr.

Pensez-y !
Transcom est ouvert à tous
(scolaires et non scolaires),
et propose également une liaison
entre Jarnac et Segonzac.

COMMENT REMPLIR VOTRE DOSSIER ?

INSCRIPTION EN LIGNE

grand-cognac.fr

> rubrique Transports scolaires

Plus simple ! Vous pouvez consulter et choisir les lignes et les arrêts de car scolaire à proximité de chez vous.

Plus pratique ! Vous pouvez payer en ligne en 1 ou 3 fois, sans devoir vous déplacer ou envoyer votre règlement par courrier (paiement en 3 fois non applicable pour les inscriptions après le 15 septembre 2023).

SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS VOUS INSCRIRE EN LIGNE

Veillez compléter la fiche, puis la déposer à l'accueil de Grand Cognac (sites de Cognac ou de Jarnac) ou l'envoyer à l'adresse suivante :

Grand Cognac - Service transports

6 rue de Valdepeñas - CS 10216

16111 COGNAC CEDEX

Toute demande incomplète ne pourra être instruite et l'ensemble du dossier vous sera retourné.

SERVICE TRANSPORTS

05 17 22 20 29

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h00 (16h00 le vendredi)

transports@grand-cognac.fr



Demande d'inscription

Transports scolaires

2023/2024

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

N° de dossier

QF

IMPORTANT

Vous pouvez inscrire votre enfant en ligne sur :

grand-cognac.fr

>rubrique **Transports scolaires**

Avant de remplir cet imprimé, lisez attentivement les informations pratiques jointes.

Écrivez en **MAJUSCULES** s'il vous plaît.

1^{ère} DEMANDE RENOUVELLEMENT

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance _____ Sexe F M

SCOLARITÉ 2023/2024

Établissement scolaire _____

Commune de l'établissement _____

Statut Scolaire Autre (préciser) : _____

Qualité Externe Demi-pensionnaire Interne

Collège 6^e 5^e 4^e 3^e ULLIS SEGPA

Lycée

CAP 1^{ère} bac général

ULLIS 1^{ère} bac technologique

4^e Prépa Pro 1^{ère} bac professionnel

3^e Prépa Pro Terminale bac général

2^{ème} générale et technologique Terminale bac technologique

2^{ème} professionnelle Terminale bac professionnelle

Enseignement ou dispositif suivi non proposé dans l'établissement de secteur, justifiant d'une dérogation à la carte scolaire (fournir justificatif)

REPRÉSENTANT LÉGAL N°1

Parent Tuteur Famille d'accueil Foyer

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Tél. fixe _____

Portable _____

Courriel _____

J'accepte d'être contacté par courriel, téléphone ou SMS dans le cadre du traitement de ma demande d'inscription, et pour toute information sur le transport de mon enfant (en cas de perturbation notamment).

REPRÉSENTANT LÉGAL N°2 en cas de garde alternée

Parent Tuteur Famille d'accueil Foyer

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Tél. fixe _____

Portable _____

Courriel _____

J'accepte d'être contacté par courriel, téléphone ou SMS dans le cadre du traitement de ma demande d'inscription, et pour toute information sur le transport de mon enfant (en cas de perturbation notamment).

CIRCUIT EMPRUNTÉ

Commune du point de montée _____

Point de montée* (facultatif) _____

EN CAS DE GARDE ALTERNÉE (représentant légal n°2)

Commune du point de montée _____

Point de montée* (facultatif) _____

*l'arrêté le plus proche du domicile sera affecté par défaut, si non renseigné

Je sollicite un abonnement annuel (2 trajets / jour d'école)

Je préfère acheter des tickets unitaires (1€ / voyages) :

J'achète mes tickets sur l'application Modalis dès que mon inscription est validée

J'opte pour des tickets papier.

Nombre de tickets demandés : _____

PAIEMENT

- Je ne souhaitez pas communiquer mes informations fiscales (la tranche tarifaire maximale sera automatiquement appliquée)
- Je souhaitez recevoir la facture par courrier (à défaut, vous serez notifié de votre facture par mail)
- Je souhaite payer la facture en 3 fois (prélèvements en octobre, novembre et décembre) – Je remplis le mandat de prélèvement et je joins un RIB (le règlement en 3 fois n'est possible que pour les inscriptions reçues par Grand Cognac avant le 15 septembre 2023)

Merci de ne joindre aucun règlement avec le dossier d'inscription ou avant réception de la facture.



- ### PIÈCES JUSTIFICATIVES DEMANDÉES
- Copie de l'avis d'imposition 2022 sur revenus 2021 ;
 - Justificatif de dérogation de l'inscription académique le cas échéant ;
 - Justificatif d'affectation tardive, pour toute inscription après le 20 juillet (à défaut, des frais d'inscription de 15 € vous seront facturés)
 - Pour une 1^{ère} demande, photo de l'élève avec nom inscrit au dos

Vos réponses à ce formulaire vont nous permettre de suivre votre demande d'inscription et de vous envoyer des informations sur le transport de votre enfant.

Les renseignements portés sur ce document feront l'objet de vérifications. Toute fausse déclaration entraînera un nouvel examen du dossier et, le cas échéant, une révision de la participation familiale, voire une exclusion des transports scolaires.

Toute modification devra impérativement être transmise au service Transports de Grand Cognac dans les plus brefs délais.

- Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande.
- J'atteste avoir pris connaissance du règlement et des conditions de transport, et je m'engage à les respecter.

Avec le RGPD, Grand Cognac protège vos données ! Vos réponses à ce formulaire vont nous permettre d'inscrire votre demande d'inscription. Les données transmises sont confidentielles et restent stockées sur nos serveurs sécurisés pendant toute la durée de l'abonnement. Vous pouvez exercer vos droits (vérifier vos données, les faire rectifier, éventuelle suppression,...) en contactant le service Transports de Grand Cognac à l'adresse transport@grand-cognac.fr ou par courrier postal adressé à Grand Cognac.

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉGAL OBLIGATOIRE

Fait à

Le

GRAND COGNAC

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Mandat de prélèvement SEPA - Prélèvement Récurrent

Référence unique du mandat (complété par Grand Cognac) :

FR03ZZZ557124-

À REMPLIR UNIQUEMENT POUR UNE DEMANDE DE PAIEMENT EN 3 FOIS
ET A TRANSMETTRE AVANT LE 15 SEPTEMBRE 2023

Identité du payeur/titulaire du compte :

Mme M. Nom _____ Prénom _____

Adresse (rue, avenue, lieu-dit...) _____

Code postal _____ Ville _____

Identité du représentant légal de l'élève (si différent du titulaire du compte)

Mme M. Nom _____ Prénom _____

Adresse (rue, avenue, lieu-dit...) _____

Code postal _____ Ville _____

Coordonnées bancaires - Désignation du compte à débiter (joindre un RIB)

IBAN

BIC

DÉSIGNATION DU CRÉANCIER

Créancier : FR03ZZZ557124

Nom du créancier : Grand Cognac

Adresse du créancier : 6 rue de Valdepeñas CS 10216

Localité du créancier : 16111 COGNAC CEDEX

JOINDRE UN RIB

Prélèvements débiteés les 5 octobre, 5 novembre et 5 décembre (dates pouvant varier de quelques jours selon les délais bancaires)

SIGNATURE DU TITULAIRE DU COMPTE OBLIGATOIRE

Fait à

Le

Ce mandat de prélèvement SEPA, servira exclusivement au paiement des transports scolaires des élèves représentés par la personne mentionnée ci-dessus. En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement, doit être présentée :
• dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé et contesté
• sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.